

Assemblée Générale de l'ANAFORCAL

Jeudi 26 avril 2012

Procès verbal

Le Conseil d'Administration de l'ANAFORCAL s'est tenu le Jeudi 26 Avril 2012, de 16h30 à 18h00, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du septième Congrès Francophone d'Allergologie.

Sont présents XX membres.

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR

1. Congrès Francophone d'Allergologie

Le sixième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2011 au Palais des Congrès de Paris avec pour fil rouge le thème « allergies respiratoires », a amplifié le succès des précédents en termes de fréquentation avec 2400 participants dont 30 % de médecins européens et francophones. L'ANAFORCAL a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage aux alentours de 85 %.

Le congrès a été précédé par la tenue, le mardi, d'une session de cas cliniques du JAMA, de la journée de recherche en allergologie, et d'une session de formation pour les infirmières et assistantes des cabinets d'allergologues.

- 2. Le dixième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai au bord du lac Léman sur le thème « flore des lac de montagne » avec encore beaucoup de succès. Cent participants encadrés par six botanistes s'y sont inscrits en quelques jours et cette formation originale et conviviale reste caractérisée par un très haut indice de satisfaction des présents.

3. Dixièmes rencontres Francophones d'Allergologie

Les Xèmes rencontres francophones de FMC en allergologie ont eu lieu à Fès au mois d'octobre 2011. Ce congrès de haute tenue scientifique, lieu d'échanges et d'amitié, parfaitement organisé par nos amis de l'AMAFORCAL, a réuni environ 450 participants en provenance du Maghreb, de France, de Belgique et des DOM-TOM. L'ANAFORCAL y a invité 20 confrères d'Afrique subsaharienne.

- 4. Une réunion des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisée à Paris au mois de janvier 2012. Soixante quinze participants venus de France métropolitaine, des DOM-TOM et des pays francophones, s'y sont consacrés à la finalisation des objectifs des ateliers du septième congrès francophone, et ont par ailleurs participé à trois ateliers de formation à l'animation et à la rédaction des rapports d'atelier.

5. Réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL

La réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL s'est tenue du 8 au 11 mars 2012 à Port Camargue. Comme chaque année elle a été consacrée au bilan et à l'évaluation des actions passées, à l'élaboration du programme des manifestations pour l'année à venir (Congrès Francophone d'Allergologie, Séminaire Botanique et Allergie, Journées Francophones d'Allergologie), à l'analyse du bilan financier et des arbitrages à effectuer, et à faire un point concernant la revue Allergologie pratique, le site internet et le DUFRAL.

6. Formations ANAFORCAL en partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques

Dans le cadre d'un partenariat avec le laboratoire ALK-Abello, 20 réunions ont été organisées en région au cours de l'année 2011 pour la formation des pharmaciens à la prise en charge des patients allergiques.

La formation des médecins généralistes initiée en partenariat avec SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez » a été déclinée au niveau international par SANOFI International avec la reprise de quatre cas cliniques pour les médecins généralistes du Maghreb et les médecins anglophones du Moyen Orient.

Dans le cadre d'un partenariat avec PIERRE FABRE médicament, un atelier de présentation et de jeu de rôle a été organisé lors du séminaire des cadres de janvier.

7. DUFRAL

Le diplôme universitaire francophone d'allergologie (DUFRAL) destiné à nos confrères africains francophones a connu sa première année d'activité. Les cours ont débuté en janvier 2011 pour 35 inscrits venus de 13 pays différents d'Afrique sub-saharienne, dont de nombreux universitaires. Le séminaire pratique session pratique a eu lieu à LOME du 11 au 20 novembre 2011 avec neuf enseignants français. Il a associé consultations dans différents services du CHU de Lomé, cours, ateliers, réflexion sur cas cliniques, et examen final d'évaluation. Une évaluation est prévue en fin de première année.

8. Participation à divers groupes de travail

L'ANAFORCAL est représentée et/ou participe à l'activité de plusieurs groupes de travail :

- au conseil d'administration de la Société Française d'Allergologie : Jean-Pol Dumur y est remplacé par Jean-François Fontaine depuis le mois de mars 2012
- au conseil scientifique du Congrès Francophone d'Allergologie par Joelle Birnbaum et Michel Miguères
- à la Fédération Française d'Allergologie par Bruno Girodet et Jean-Pol Dumur
- au comité d'organisation du CFA, qui compte quatre membres de la Société Française d'Allergologie et quatre membres de l'ANAFORCAL, par Jean Pol Dumur, Bruno Girodet, François Wessel (remplacé par Agnès Cheynel depuis mars 2012) et Jean-François Fontaine ; le comité d'organisation, qui se réunira fin juin cette année, a notamment pour attributions de désigner les modérateurs de sessions et choisir les conférenciers internationaux
- au Conseil d'Administration du SYFAL par Agnès Cheynel
- au sein du groupe APSI par Evelyne Bloch-Morot et Joëlle Birnbaum
- au sein du groupe insectes, groupe de travail de la SFA comptant 35 membres, par Joelle Birnbaum et Bruno Girodet
- dans l'organisation de la Journée Nationale de l'Allergie avec Antoine Khoury
- dans le cadre du RNSA avec Ruth Navarro.

9. Nouvelles associations

Au cours de l'année écoulée, quatre nouvelles associations se sont créées : l'ANAFORCAL Bénin, l'ANAFORCAL Niger, l'ANAFORCAL Cameroun et l'ANAFORCAL Guinée.

En avril 2012 l'ANAFORCAL compte donc 48 associations dont :

- 31 associations métropolitaines
- 3 associations des DOM-TOM
- 14 associations francophones : Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Togo, Tunisie, Sénégal.

et 1200 adhérents à jour de leur cotisation. Le travail d'ouverture de l'ANAFORCAL à toutes les zones géographiques francophones est en cela une réussite.

Perspectives

Concernant les perspectives de l'année 2012-2013, sont notamment prévus :

1. **Le huitième CFA** qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris du 16 au 19 avril 2013, et aura pour fil rouge « les allergies de l'enfant ». L'ANAFORCAL y organisera 25 ateliers, dont 23 ateliers thématiques et deux réservés à la formation des cadres.
La réussite du congrès ne se dément pas avec, cette année, une progression du nombre d'inscrits et un record d'espaces loués par les laboratoires pharmaceutiques.

2. **Le onzième séminaire Botanique et Allergie** aura lieu à Saint Malo du 25 au 27 mai 2012. Le thème en est « Flore des falaises et des pré salés » et 100 participants se sont inscrits en moins d'une semaine à cette réunion qui rencontre chaque année un grand succès. L'organisation en est assurée grâce au partenariat des laboratoires ALK-ABELLO et THERABEL LUCIEN PHARMA, qui se sont encore engagés à nos côtés cette année.
3. **Les onzièmes rencontres francophones de FMC en allergologie** auront lieu à ORAN du 17 au 20 octobre 2012. Plus de 600 participants sont attendus et les renseignements concernant ce congrès sont disponibles sur le site www.lesallergies.fr, comme sur le site de l'ANAP www.anap-dz.org. L'ANAFORCAL y invitera 20 médecins africains d'Afrique sub-saharienne. Les adhérents de l'ANAFORCAL sont invités à y venir nombreux.
4. **Le trentième anniversaire de l'ANAFORCAL** sera fêté lors d'une réunion organisée à Aix en Provence du 17 au 19 janvier 2013. Couplée avec la réunion des cadres de l'ANAFORCAL, elle sera l'occasion d'une rencontre entre le bureau fédéral et les présidents des 48 associations.
5. **Le renouvellement du bureau fédéral de l'ANAFORCAL**, qui intervenait au mois d'avril 2012 au terme d'un mandat de trois ans, a fait l'objet d'un vote par correspondance pour douze postes à pourvoir suite à la modification des statuts approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2011. Jean-Pol Dumur rappelle que le collège électoral est constitué de 48 électeurs (un par association) avec un nombre de voix proportionnel au nombre de cotisants de l'association représentée. Quatorze candidatures ont été déposées avant la date limite du 21 avril 2012, et le dépouillement a eu lieu au cours du CFA avec pour scrutateurs Evelyne BLOCH-MOROT et Bruno GIRODET. Trente et une associations ont voté pour un nombre total de voix égal à 183. Les résultats en nombre de voix obtenues sont les suivants :

• Majed BEJI	158	Elu
• Abdenour BENYOUNES	67	
• Agnès CHEYNEL	183	Elue
• Henriette DHIVERT	175	Elue
• Jean-Pol DUMUR	183	Elu
• Youness EL GUEDDARI	177	Elu
• Jean-François FONTAINE	183	Elu
• Bruno GIRODET	183	Elu
• Pierre GRAVE	174	Elu
• Khalil LADHA	167	Elu
• Frédérique LOUIS-DONGUY	157	Elue
• Michel MIGUERES	170	Elu
• Marguerite THETIS	154	Elue
• Michel THIAKANE	65	

Les membres élus le sont pour la période d'avril 2012 à avril 2015.

Restent ou deviennent membres cooptés Joel Levy qui s'occupe de la formation des cadres, Joëlle Birnbaum responsable scientifique, Ruth Navarro et Claire Mailhol qui gèrent le site internet, Antoine Khoury en charge de la communication, Jean-Marc Devoisin et Evelyne Girodet qui apporteront leur aide à Bruno Girodet dans la gestion de la trésorerie.

Enfin, une pensée tout particulière va à Pierre Vassal, président d'honneur, absent de cette réunion du conseil d'administration pour raisons de santé.

Point concernant le dispositif du DPC

Le dispositif du Développement Professionnel Continu ou DPC récemment pris corps avec la publication des décrets au JO du 1er janvier 2012. Il s'apparente à une usine à gaz complexe avec de multiples structures qui s'interpénètrent et se superposent. Sa mise en place sera progressive au cours de l'année 2012 et le démarrage effectif en 2013. Obligation est faite à tout médecin d'effectuer chaque année une action de DPC

qui regroupe FMC et EPP. Une évaluation est prévue tous les 5 ans sous le contrôle des conseils départementaux de l'Ordre des médecins.

Concernant l'organisation elle-même du DPC on peut la résumer en plusieurs points :

- Les actions de DPC seront proposées par les ODPC dont l'ANAFORCAL sous forme de portfolio
- Les thèmes de formation DPC seront imposés par les tutelles via la CSI
- Les CNP seront chargés de relayer les informations sur les formations existantes
- L'OGDPC sera chargé de l'agrément des ODPC et du financement (non encore précisé)
- En dehors d'un DPC annuel, toutes les autres formations seront possibles et libres de thème

Concernant les allergologues on peut retenir que :

- l'ANAFORCAL est reconnue comme ODPC jusqu'au renouvellement d'agrément en juin 2013
- il n'y a pas de CNP prévu pour l'allergologie : on compte seulement un CNP par spécialité reconnue, y compris pour les médecins généralistes
- selon diverses sources, dont l'avis d'un ancien conseiller ministériel, il est peu opportun pour l'allergologie de se fondre dans un CNP, en particulier dans celui des MEP ; la discipline aurait alors des difficultés à en sortir pour demander sa reconnaissance en tant que spécialité à part entière. Les dernières informations laissent penser que la création d'un CNP pour les disciplines transversales est envisageable. Le rôle de CNP pour l'allergologie devrait pouvoir être tenu par la Fédération Française d'Allergologie.
- l'ANAFORCAL proposera des thèmes pouvant intéresser les différentes disciplines : pneumologues, dermatologues, ORL, pédiatres, immunologistes, médecins généralistes, ...

Questions diverses

Une question est posée concernant l'importance relative de l'ANAFORCAL et de la SFA en termes de nombre d'adhésions. Jean-Pol Dumur répond que, si le nombre de membres de l'ANAFORCAL reste supérieur à celui de la SFA, cette dernière enregistre régulièrement de nouvelles inscriptions, dont celles de 45 nouveaux membres au cours de l'année écoulée.

Au terme de cet exposé, et en l'absence de questions supplémentaires de la part des membres présents, le bilan d'activité 2011 est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Le quitus est accordé au président à l'unanimité.

Bilan financier présenté par Bruno Girodet

Le bilan financier est présenté par Bruno Girodet, trésorier, qui souligne qu'il a été établi par le cabinet d'expertise comptable et soumis à un commissaire aux comptes.

1. Recettes

Les ressources associatives, d'un montant de 253175 € comprennent :

- 207630 € de subventions, en augmentation de 53,2 % par rapport à celles de l'année précédente essentiellement en raison de l'augmentation des partenariats ponctuels de FMC contractualisés avec l'industrie pharmaceutique, comme l'obtention d'une subvention SANOFI pour l'organisation d'un module de formation à destination des pharmaciens.
- 45545 € de cotisations des adhérents, en légère augmentation par rapport à l'année précédente du fait d'un retard de versement de cotisations 2010, comblé sur 2011.

Les prestations vendues, d'un montant de 176269 € sont globalement stables par rapport à l'année 2010 : elles intègrent le bénéfice du CFA, en hausse de 9000 €, les recettes publicitaires du journal en baisse de 5000 euros, et des produits générés par le congrès de 2010.

Au total le montant des produits de fonctionnement est de 429444 €, en augmentation de 20,8% par rapport à l'année précédente. Le CFA représente comme chaque année une source très importante de recettes pour l'association.

2. Dépenses

Les charges de fonctionnement, d'un montant de 408899 € sont en forte hausse de 65758 euros soit 19,8 %, de par rapport à celles de 2010 qui s'élevaient à 343141 €.

Une variation importante de 30 k€ correspond à un acompte pour le séminaire botanique et allergie 2012 qui n'a pas été retraité sur le plan comptable compte tenu du risque existant sur les subventions des laboratoires. Par ailleurs, il existe sur 2011 des frais pour le stage pratique du DUFRAL à LOME, qui ont fait l'objet d'un remboursement ultérieur.

Les points sensibles peuvent être détaillés comme suit :

	2011	2010	Evolution
Bénéfice CFA	154869 €	145839 €	+ 6,2 %
Subventions	207630 €	135570 €	+ 53,2 %
Sous-traitance séminaires	149737 €	95470 €	+ 56,8 %
Honoraires médecins	82813 €	80500 €	+ 2,9 %
Honoraires organisation	30150 €	28600 €	+ 5,4 %
Remboursements déplacmts médecins	28555 €	19832 €	+ 44 %
Affranchissement	6811 €	8160 €	- 16,5 %
Honoraires	10357 €	13467 €	- 23,1 %

Le poste « sous-traitance séminaires » correspond à l'organisation du Séminaire Botanique et allergie. L'organisation de celui de Saint Malo a fait l'objet d'une dépense anticipée incluse dans l'exercice 2011.

Le poste « Honoraires médecins » qui correspond aux indemnités des cadres participant à la réunion de préparation du CFA et des intervenants des ateliers, et aux rémunérations de missions diligentées par le président, d'un montant de 300 € par jour, est stable.

Le poste « déplacements » est en augmentation en raison du nombre de cadres concernés et des invitations au congrès francophone.

Le poste « affranchissements » est en baisse suite à une négociation avec la Poste et à une diminution des envois.

Le poste « honoraires » correspond à la rémunération de l'expert-comptable ; il était plus élevé l'année dernière en raison du travail effectué pour la création de la SASU.

Le résultat courant non financier, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, fait apparaître un bénéfice de 13188 € soit 17141 euros de plus par rapport au déficit de l'année 2010. Cette augmentation provient de la hausse des subventions pour les manifestations 2011 et de la prudence au niveau des charges observées vis-à-vis de 2012.

Le résultat net de l'exercice, après impôt sur les sociétés et constatation des produits financiers, fait apparaître un bénéfice de 9340 € euros, soit 10278 € de plus par rapport au déficit enregistré sur l'exercice 2010. La hausse du résultat d'exploitation amène en effet à constater un impôt sur les sociétés de 813 euros, qui vient minorer le résultat courant de l'exercice.

La synthèse de l'activité globale peut être détaillée comme suit :

	2011	2010	Evolution
--	------	------	-----------

Produits de fonctionnement	429444 €	355466 €	+ 20,8 %
Charges de fonctionnement	408899 €	343141 €	+ 19,2 %
Impôts et taxes	759 €	1470 €	+ 107,3 %
Charges de personnel	14834 €	19568 €	- 24,2 %
Résultat courant non financier	13188 €	- 4453 €	
Résultat financier	- 3085 €	3516 €	
Résultat courant	10103 €	- 938 €	
Résultat exceptionnel	50 €	0 €	
Résultat de l'exercice	9340 €	- 938 €	+ 82,2 %

Le solde de trésorerie qui était de 119840 € au 31/12/2010 est de 303687 euros au 31/12/2011 après un mouvement de trésorerie équivalent à 183847 euros sur l'année écoulée.

La trésorerie est donc en nette amélioration. La première explication provient du versement, sur 2011, de 50 % du bénéfice du CFA 2010 et de 90 % du bénéfice du CFA 2011. Pour rappel le solde de 2010 avait été comptabilisé en produit sur l'exercice précédent mais encaissé uniquement sur 2011. La seconde explication réside dans la bonne activité de l'association.

L'actif de l'association d'un montant de 341410 euros, dont 300268 euros de trésorerie, est comme il se doit égal au passif. Ce dernier est constitué pour 264487 euros de fonds associatifs, pour 25866 euros de dettes fournisseurs et pour 51147 euros d'« autres dettes ». Ces autres dettes correspondent aux produits constatés d'avance pour les manifestations 2012. Les dettes fournisseurs sont constituées de quelques factures fournisseurs et de remboursements d'intervenants concernant l'exercice 2011 mais reçus en 2012. Les autres créances sont constituées des produits à recevoir, dont le solde définitif de 14000 euros du CFA 2011, et des charges constatées d'avance.

Au total l'année 2011 est marquée par une hausse des subventions qui permet à l'ANAFORCAL de dégager un excédent brut d'exploitation positif et d'accroître la trésorerie. Il faut continuer à bien maîtriser les charges externes, et ce d'autant plus que les incertitudes concernant les politiques à venir des laboratoires en termes de subvention imposent une vigilance accrue.

L'activité de l'ANAFORCAL est plus que positive en 2011 et l'accroissement constaté permet de dégager un résultat positif.

Afin de prendre en compte les modifications législatives en cours, et compte tenu des avancées de la collaboration avec la SFA, les activités de type « commercial » seront transférées à la SAS ANAFORCAL ORGANISATION et DEVELOPPEMENT courant 2012 et 2013.

En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2011 au vote de l'Assemblée Générale le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt la réunion de l'Assemblée Générale.

Docteur Jean-Pol DUMUR
Président

Docteur Jean-François FONTAINE
Secrétaire Général